

EMPLOI PROPOSE

|  |  |
| --- | --- |
| Qualification : Agent technique d’affichage (H/F) | Pour JC DECAUX |
| Tâches à accomplir :  Rattaché(e) à l'Adjoint d'Exploitation, l'Agent Technique d'Affichage Mobile assure l'entretien, l'affichage et la maintenance (préventive et curative) des mobiliers déroulants 8m² sur un secteur géographique prédéfini.  Les missions sont :   * Effectuer la mise en route des nouveaux mobiliers et assurer le bon fonctionnement * Poser les affiches de la campagne et valider l’affichage (scanner, …) * Respecter les contraintes commerciales (séquencements, répartitions, délais,…) | * Réaliser l’entretien intérieur et extérieur du mobilier et de son environnement (graffitis, lavage, élagage …) * Réaliser des diagnostics techniques sur l’ensemble des composants et des mobiliers * Organiser les tournées de contrôle et de maintenance en fonction du système de transmission de pannes (TMD) * Sécuriser la zone d’intervention * Respecter les règles de sécurité |

PROFIL RECHERCHE

|  |  |
| --- | --- |
| Compétences : Autonomie, polyvalence, rigueur, sérieux, aimer le travail soigné, qualités relationnelles, bonne présentation, avoir des notions de sécurité, sens de l’organisation personnelle, goût du travail en extérieur | |
| Qualifications particulières Titulaire du permis de conduire | |
| Expérience professionnelle | Débutant accepté x  Expérience souhaité □ |

REMUNERATION

|  |  |
| --- | --- |
| Salaire mensuel : 1700 € brut | Primes repas : 12 €  - prime d’intégration après la période d’essai 300 €  - prime métier si le travail a été bien effectué 50 €/mois  - mutuelle  - voiture de fonction  - Carte essence  - intéressement à la participation |
| Durée du contrat : 6 semaines en intérim puis CDI | Date de début : dès que possible |
|  | Evolution possible sur des poste techniques, postes polyvalents, chefs de secteur |
| Lieu de mission 78, 92, 77, 93, 94, 95, 60, Paris intra muros |  |

HORAIRES DE TRAVAIL

|  |
| --- |
| Activité sur 5 jours (7h par jour + 45 minutes de pause déjeuner). 35 h par semaine – 3H00 / 10h ou 5h00 /12h00// mais actuellement la société est en travail partiel à  28 h |